Publié sur *Commission Paritaire Emploi-Formation Spectacle Vivant (CPNEF-SV)* (https://www.cpnefsv.org)

Professeur d'art dramatique [1]

Les professeur·e·s d'art dramatique sont chargé·e·s de l'enseignement et de l'encadrement des pratiques de l'art dramatique. Suivant les cas, ils·elles assurent l'enseignement des activités d'éveil, d'initiation, la conduite d'un apprentissage initial, donc l'acquisition des savoirs, savoir--faire et savoir-être fondamentaux nécessaires à une pratique autonome des élèves ou étudian-t·e·s. Ils·elles peuvent être chargé·e·s de la formation pré-professionnelle des élèves. Ils·elles peu-vent encadrer le département théâtre d'un établissement d'enseignement artistique.

Contexte du métier et référentiel [2]

Ce référentiel a été élaboré par le Ministère de la culture, dans le cadre de la mise en œuvre du Diplôme d'Etat (le DE).

URL source:
https://www.cpnefsv.org/metiers-spectacle/metiers-artistiques/enseignement/professeur-dart-dramatique

Liens
[1] https://www.cpnefsv.org/metiers-spectacle/metiers-artistiques/enseignement/professeur-dart-dramatique
[2] http://www.cpnefsv.org/sites/default/files/public/guide-metiers/artistique/metier-professeur-art-dramatique.pdf